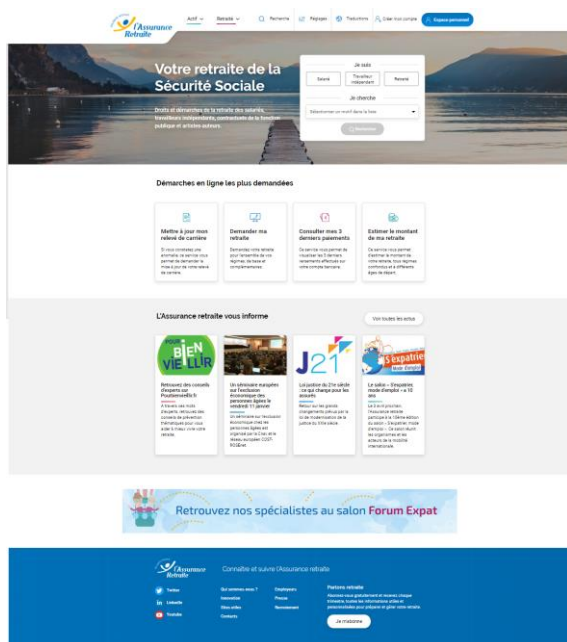


## Le site [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) fait peau neuve !

Paris, le 14 octobre 2019

Depuis le 19 septembre 2019, [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) a évolué : ergonomie, graphisme et navigation renouvelés, parcours utilisateurs simplifiés, contenus sur l'international traduits en 6 langues, et intégration d'informations destinées aux travailleurs indépendants.



La nouvelle version du site internet de l'Assurance retraite est plus simple et plus intuitive pour les assurés, qui ont coconstruit le nouveau site avec les équipes de l'Assurance retraite ! Deux vagues de tests utilisateurs (centrées sur l'ergonomie et sur le graphisme) ont permis aux équipes de faire évoluer [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr). Désormais, les assurés accèdent à un nouveau moteur de recherche qui les invite à renseigner leur profil (actif / travailleur indépendant / retraité) et le type d'informations qu'ils recherchent, ce qui les dirige vers la page souhaitée. L'inscription à l'espace personnel est également facilitée et sa page d'accueil est personnalisée en fonction du profil de l'internaute. A noter : les identifiants pour se connecter à son espace personnel restent les mêmes, de quoi rassurer les plus de 9 millions d'utilisateurs qui ont déjà créé le leur !

L'Assurance retraite propose désormais ses pages dédiées à l'international traduites en 6 langues (anglais, espagnol, allemand, italien, portugais et arabe), contre 2 auparavant.

Les travailleurs indépendants ont par ailleurs accès au même niveau d'information que les assurés du régime général ! L'Assurance retraite poursuit en effet sa démarche d'intégration de la Sécurité sociale pour les indépendants (ex RSI) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 en mettant à jour son site web avec les informations et les services liés aux indépendants, tels que le simulateur de rachat Madelin et le simulateur de cotisations/prestations.

### **L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale**

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](http://l'Assurance retraite). Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 9 millions d'espaces personnels créés !